

Fiche Technique: Formation au Système de Permis de Travail

Objectifs de la formation

Synthèse des résultats attendus et compétences visées.

- Clarifier les rôles, pouvoirs de signature et responsabilités.
- Standardiser les contrôles préalables, isolements et modalités d'autorisation.
- Réduire les incidents lors d'interventions non routinières et mieux gérer les interfaces.
- Améliorer la qualité documentaire et la traçabilité (conditions, exemptions, preuves).
- Renforcer la surveillance terrain et la clôture formelle des permis.
- Mesurer la performance et capitaliser les retours d'expérience.

Repère de bonne pratique: double signature pour interventions critiques (réf. ISO 45001 §8.1).

Population cible

Publics concernés par la mise en œuvre et l'utilisation du dispositif PTW.

- Signataires / décideurs habilités.
- Superviseurs de terrain / chefs d'équipe.
- Opérateurs et intervenants d'entreprises extérieures.
- Responsables HSE, maintenance et production.
- Surveillants d'espace confiné et vérificateurs indépendants.

Durée de la formation

Éléments de temporalité issus du contenu (ateliers, briefings, recyclages).

Élément	Durée / Fréquence	Référence
Ateliers pratiques (scénarios)	≈ 20 min par exercice	Exercices pratiques PTW
Briefing sécurité (opérateurs)	Moins de 15 min	Sensibilisation opérateurs
Recyclage signataires / superviseurs	Tous les 24 mois	Gouvernance compétences
Recyclage surveillants espace confiné	Tous les 12 mois	Gouvernance compétences

Programme de la formation

Parcours structuré en modules courts, orientés pratique, traçabilité et contrôle.

1) Principes, définitions et rôles

- Cadre PTW, types de permis (feu, espace confiné, hauteur, excavation, énergie, coactivité).
- Rôles et étapes: préparation, autorisation, contrôle, clôture; documents requis.

2) Gouvernance et périmètre

- Définir périmètre, pouvoirs de signature et chaîne de responsabilité.
- Calibrage par familles de risques; éviter les angles morts.

3) Formulaire et flux d'autorisation

- Concevoir formulaires, check-lists, circuits de validation et preuves.
- Règles d'exception et archivage (repère 24 mois).

4) Intégration HSE, maintenance et coactivité

- Interfaces avec maintenance, production et entreprises extérieures.
- Validité opérationnelle du permis limitée à 8 h et conditions de suspension.

5) Compétences, habilitations et recyclages

- Matrice de compétences, niveaux d'habilitation, critères objectifs.
- Recyclages: 24 mois (signataires/superviseurs) et 12 mois (surveillants espace confiné).

6) Contrôle interne, audit et amélioration

- Programme d'audits, grilles d'évaluation, REX.
- Échantillonnage 10 % des permis/mois; traitement des écarts sous 5 jours ouvrés.

7) Modules ciblés par rôle

- Signataires: analyse de criticité, double signature, réévaluation à chaque changement d'équipe.
- Superviseurs & opérateurs: test zéro énergie, vérification indépendante, briefing sécurité et droit d'alerte.

8) Exercices pratiques et évaluation

- Scénarios réalistes (≥ 1 scénario critique/participant), ateliers de briefing et audits flash.
- Évaluation critériée (seuil 80 %) pour habilitation et planification des recyclages.